

Année universitaire 2025 - 2026

## **DEMANDE DE DISPENSE D'ASSIDUITÉ**

Principe général : si votre demande est acceptée, vous n'êtes plus tenu d'être présent en cours. Seule la note obtenue au **contrôle terminal** comptera pour votre moyenne, sauf mention contraire de votre enseignant(e).

<u>IMPORTANT</u>: En application de la circulaire n° 2017-059 du 11-4-2017, ce régime d'études n'est pas autorisé pour <u>les étudiants boursiers.</u>

Partie à remplir par l'étudiant(e)

N° carte d'étudiant(e)	Nom			Prénom	
Adresse	Code postal	Localité		Téléphone E-mail	
Niveau d'études et diplôme préparé (entourer la bonne mention)			L2 – L3 –	- Master	

<u>ATTENTION</u>: Ce document concerne la validation d'un <u>EC</u> de langue obligatoire (pas d'EC libre) et est à déposer complété au CDL <u>avant</u> la 4ème semaine de cours du semestre courant. Dans le cas contraire, il ne pourra être pris en compte.

<b>Enseignement(s) suivi(s) au :</b> ☐ Semestre 1		☐ Semestre 1	□ Semestre 2				
Demande de dispense d'assiduité pour le motif suivant :							
☐ Raison professionnelle ¹:							
$\square$ Handicap $^2$ :							
☐ Sportif de haut niveau <sup>3</sup> :							
☐ Autre motif :							
EC de langue obligatoire pour lesquels la dispense est demandée							
		igatoire pour iesqu ilé de l'EC	Nom de				
			l'enseignant(e)	l'enseignant(e) (signature)			
Fait à Saint-Denis, le							
Signature de l'étudiant(e)			Signature du responsable du CDL				
			Cachet du CDL				

Fournir le contrat de travail couvrant l'année universitaire avec un minimum de 60 h par mois ou de 120 h par trimestre.

Fournir un justificatif du Service accueil handicap (Bât. A, salle 047). Fournir l'attestation de présence sur la liste ministérielle.